



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Montalbert

Discipline	GEANT	SLALOM		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	STADE DE LA GRANGETTE			
Catégorie	U16	Toutes categ.		
Altitude départ (m) :	1580	1580		
Altitude arrivée (m) :	1380	1380		
Dénivelé (m) :	200	200		
Longueur (m) :	596	596		
Sous le N° d'homologation	4230/03/22	4229/03/22		
Code FFS	1058	1268		
Ancien nom de la piste	stade slalom - stede de slalom			

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Jean Lou Costerg

Date d'expiration (1) :

07/32

Fait le : 01 mars 2022

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

La Présidente de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subi des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)

www.ffs.fr

Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT
Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation:	France	Site:	Montalbert	Name of the course:	STADE DE LA GRANGETTE
Nation:		Lieu:		Nom de la piste:	
Nation:		Ort:		Name der Strecke:	

2. Contact address:	<i>Ski club Montalbert</i>				
Adresse à contacter:	<i>Maison de Montalbert</i>				
Kontaktadresse:	<i>73210 Montalbert</i>				

Tel:		Mobile:	0623646816	Email:	Skiclub.montalbert@gmail.com
------	--	---------	------------	--------	------------------------------

3. Already inspected by:	Jean Lou Costerg			Hom. Nr	GS = 2525/03/10
Déjà inspecté par:					
Bereits inspiziert durch:					

4a. Course for (event):	GS U16							
Piste pour (discipline):	GS U16							
Strecke für (Disziplin):	GS U16							
(Variantes)	M <input checked="" type="checkbox"/>	W <input checked="" type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>
Start (m):	1580							
Départ (m):	1580							
Start (m):	1580							
Finish (m):	1380							
Arrivée (m):	1380							
Ziel (m):	1380							
Vertical Drop (m):	200							
Dénivelée (m):	200							
Höhendifferenz (m):	200							
Length (m):	596							
Longueur (m):	596							
Länge (m):	596							
* Minimum width (m):	30							
* Largeur minimale (m):	30							
* Mindestbreite (m):	30							
Average gradient %:	33							
Pente moyenne %:	33							
Durchschnittliche Neigung:	33							
Max. gradient %:	41							
Pente max. %:	41							
Grösste Neigung %:	41							
Min. gradient %:	21							
Pente min. %:	21							
Geringste Neigung %:	21							
Orientation:	N							
Orientation:	N							
Himmelsrichtung:	N							

* Optional / Optionnel / Optional

4b. Exceptions (Vertical drop, # Direction changes, etc):
 Exceptions (Dénivelée, # Changements de direction, etc):
 Ausnahmen (Höhendifferenz, # Richtungsänderungen, etc):

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

5. Water supply available: yes: no: Snow making: yes: no:

Branchement d'eau: oui: non: Neige artificielle: oui: non:
 Wasseranschluss: ja: nein: Beschneigungsanlage: ja: nein:

6. Minimum protection necessary:
 Protection minimale nécessaire:
 Mindestanforderungen für die Absicherung:

*Interdire la piste à toutes personnes étrangères aux compétitions
 Coté droit apres le départ protection des arbres par filets B sur 60m environ
 Passage de la piste DES PLANTES filets barrage avec vigie en place
 Tunnel PISTE DU STADE filets A de chaque coté sur 40m environ
 Protection des enneigeurs par matelas
 Protection des mats d'éclairage coté droit dans la partie basse par matelas
 Protection des mats de soutien de filets pour la protection de la télécabine de Montalbert par matelas , suivant le tracé filets B en avant
 Cabane d'arrivée protection par matelas assez hauts , plus filets B en avant sur la bosse de neige , cette dernière doit etre diminuée le plus possible pour ne pas faire tremplein
 Pour l'arrivée bien séparer la piste compétition de la piste clients la Grangette , fermer l'aire d'arrivée d'une longueur de 60m environ par filets B
 En règle générale mettre en place les protections fixes ou mobiles en fonction des dangers au moment des compétitions*

6.1 FINISH AREA details (width, length, protections):
60M de long environ à fermer par des filets B, largeur 40m

**Important! The Jury may require additional protection.
 Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.
 Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.**

7. Emergency evacuation arrangements:
 Modalités d'évacuation d'urgence:
 Abtransportmöglichkeiten bei Notfällen:

*Evacuation sans probleme en bordure de piste où sur les pistes paralleles par le service des pistes de la station . Hopital Moutiers où Bourg st Maurice 30km
 DZ hélicoptère possible à la station*

8. Connection and cabling start-finish (timing cables: pairs nr and type, outlets along the course):
 Liaisons et câblages départ-arrivée (câbles électrique de chronométrage: nr et type, dérivations):
 Verbindungen und Verkabelungen Start-Ziel (Elektrisches Zeitnehmungskabel: paar nr, Anschlüsse):

Par onde

9. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtmöglichkeiten (Bahn, Lifts):

*Téléski de la Grangette
 400ph*

10. The inspector was assisted by: - Etaient présents à l'inspection: - Anwesende an der Inspektion:

M. Xavier Urbain president du club des sports

11. General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:

12. Conclusions: - Conclusions: - Schlussfolgerungen:

Bon pour homologation

13. Date of the inspection:
 Date de l'inspection:
 Inspektionsdatum:

22 fevrier 2022

Signature :
 Signature :
 Unterschrift:

The Inspector :
 L'inspecteur :
 Der Inspektor :


 Jean Lou Costerg

Translation of the present Inspection Report in the local language is strongly suggested upon responsibility of the local NSA and copy of the original version must be kept attached to the Homologation Certificate.

**Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to the homologation dossier.
 D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au dossier d'homologation.
 Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.**

Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT
Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation:	France	Site:	Montalbert	Name of the course:	STADE DE LA GRANGETTE
Nation:		Lieu:		Nom de la piste:	
Nation:		Ort:		Name der Strecke:	

2. Contact address:	<i>Ski club Montalbert</i>				
Adresse à contacter:	<i>Maison de Montalbert</i>				
Kontaktadresse:	<i>73210 Montalbert</i>				

Tel:		Mobile:	0623646816	Email:	Skiclub.montalbert@gmail.com
------	--	---------	------------	--------	------------------------------

3. Already inspected by:	Jean Lou Costerg			Hom. Nr	SL = 9532/03/10
Déjà inspecté par:					
Bereits inspiziert durch:					

4a. Course for (event):	SL							
Piste pour (discipline):	SL							
Strecke für (Disziplin):	SL							
(Variantes)	M <input checked="" type="checkbox"/>	W <input checked="" type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	W <input type="checkbox"/>
Start (m):	1580							
Départ (m):	1580							
Start (m):	1580							
Finish (m):	1380							
Arrivée (m):	1380							
Ziel (m):	1380							
Vertical Drop (m):	200							
Dénivelée (m):	200							
Höhendifferenz (m):	200							
Length (m):	596							
Longueur (m):	596							
Länge (m):	596							
* Minimum width (m):	30							
* Largeur minimale (m):	30							
* Mindestbreite (m):	30							
Average gradient %:	33							
Pente moyenne %:	33							
Durchschnittliche Neigung %:	33							
Max. gradient %:	41							
Pente max. %:	41							
Grösste Neigung %:	41							
Min. gradient %:	21							
Pente min. %:	21							
Geringste Neigung %:	21							
Orientation:	N							
Orientation:	N							
Himmelsrichtung:	N							

* Optional / Optionnel / Optional

4b. Exceptions (Vertical drop, # Direction changes, etc):
 Exceptions (Dénivelée, # Changements de direction, etc):
 Ausnahmen (Höhendifferenz, # Richtungsänderungen, etc):

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

5. Water supply available: yes: no: Snow making: yes: no:

Branchement d'eau: oui: non: Neige artificielle: oui: non:
 Wasseranschluss: ja: nein: Beschneiungsanlage: ja: nein:

6. Minimum protection necessary:
 Protection minimale nécessaire:
 Mindestanforderungen für die Absicherung:

*Interdire la piste à toutes personnes étrangères aux compétitions
 Coté droit apres le départ protection des arbres par filets B sur 60m environ
 Passage de la piste DES PLANTES filets barrage avec vigie en place
 Tunnel PISTE DU STADE filets A de chaque coté sur 40m environ
 Protection des enneigeurs par matelas
 Protection des mats d'éclairage coté droit dans la partie basse par matelas
 Protection des mats de soutien de filets pour la protection de la télécabine de Montalbert par matelas , suivant le tracé filets B en avant
 Cabane d'arrivée protection par matelas assez hauts , plus filets B en avant sur la bosse de neige , cette dernière doit etre diminuée le plus possible pour ne pas faire tremplein
 Pour l'arrivée bien séparer la piste compétition de la piste clients la Grangette , fermer l'aire d'arrivée d'une longueur de 60m environ par filets B
 En règle générale mettre en place les protections fixes ou mobiles en fonction des dangers au moment des compétitions*

6.1 FINISH AREA details (width, length, protections):
60M de long environ à fermer par des filets B, largeur 40m

**Important! The Jury may require additional protection.
 Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.
 Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.**

7. Emergency evacuation arrangements:
 Modalités d'évacuation d'urgence:
 Abtransportmöglichkeiten bei Notfällen:

*Evacuation sans probleme en bordure de piste où sur les pistes paralleles par le service des pistes de la station . Hopital Moutiers où Bourg st Maurice 30km
 DZ hélicoptère possible à la station*

8. Connection and cabling start-finish (timing cables: pairs nr and type, outlets along the course):
 Liaisons et câblages départ-arrivée (câbles électrique de chronométrage: nr et type, dérivations):
 Verbindungen und Verkabelungen Start-Ziel (Elektrisches Zeitnehmungskabel: paar nr, Anschlüsse):

Par onde homologuée FIS

9. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtmöglichkeiten (Bahn, Lifts):

*Téléski de la Grangette
 400ph*

10. The inspector was assisted by: - Etaient présents à l'inspection: - Anwesende an der Inspektion:

M. Xavier Urbain president du club des sports

11. General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:

12. Conclusions: - Conclusions: - Schlussfolgerungen:

Bon pour homologation

13. Date of the inspection:
 Date de l'inspection:
 Inspektionsdatum:

22 fevrier 2022

Signature :
 Signature :
 Unterschrift:

The Inspector :
 L'inspecteur :
 Der Inspektor :


 Jean Lou Costerg

Translation of the present Inspection Report in the local language is strongly suggested upon responsibility of the local NSA and copy of the original version must be kept attached to the Homologation Certificate.

**Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to the homologation dossier.
 D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au dossier d'homologation.
 Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.**

DEMANDE : d'homologation de ré-homologation pour une inspection :
 NATIONALE et/ou **INTERNATIONALE** d'une piste **ALPINE**.

03/2019

**CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A ADRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).
 A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.**

Comité : SA		Club : MONTALBERT
Lieu : Montalbert		Nom de la piste : Stade de la Grangette
Nom et adresse du demandeur : Ski Club Montalbert Maison de montalbert 73210 MONTALBERT		
Tél. :	GSM : 0623646816	Email : skiclub.montalbert@gmail.com

Ré-homologation : La piste a déjà été inspectée par : **Mr Jean Lou COSTERG**

(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation				
-----------------------------	--	--	--	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/>	D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/>	D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/>	D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/>	D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	GS							
Catégorie →	U16							
Altitude départ (m) :	1580							
Altitude arrivée (m) :	1380							
Dénivelé (m) :	200							
Longueur (m) :	596							
Pente moyenne % :	33							
Pente maximum % :	41							
Pente minimum % :	21							
Orientation de la piste :	Nord							

☞ **Situation géographique, descriptif du terrain :** (Précisez)

Le tracé de la piste se situe entre le plateau du Dou de la ramaz et le front de neige de montalbert

☞ **Enneigement habituel :**

Branchement d'eau : **NON**

Neige de culture : **OUI**

(Précisez) : Neige de culture sur toute la surface du stade

☞ **Effets du vent :** (Précisez) :

Très faible car presque entièrement entouré par la forêt

☞ **Dispositif de sécurité et de protection :**

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez : Tous les obstacles dangereux sont protégés par des matelas. (Pylônes, enneigeurs,...) Le stade est fermé par des filets sur toute la partie basse. Sur la partie haute, des filets sont mis en place le long de la forêt lorsque cette partie est utilisée. L'accès au départ ainsi que la raquette d'arrivée sont fermés au public. Les pisteurs secouristes sont en poste en permanence au sommet du Fornelet et sont prévenus lorsqu'il y a une compétition. L'arrivée sur le stade se fait en quelques minutes. L'évacuation des blessés se fait facilement par le front de neige où les ambulances peuvent accéder facilement

Description des aires de départ et d'arrivée :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez : Le départ SL FIS et GS U16 se situe sur un replat à coté de l'arrivée du téléski de la Grangette à l'altitude 1580m où un lanceur en neige est réalisé par les machines du service des pistes lors du damage nocturne.
L'arrivée des épreuves se situe au pied du dernier mur juste au-dessus de la cabane de chronométrage à l'altitude 1380m, de manière à avoir une raquette d'arrivée suffisamment grande.

- Possibilités d'abri au départ : (Précisez) :

...

- Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée :

Précisez :

- Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

(Description des moyens techniques de télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : OUI / Câbles : NON / Radios : OUI

Précisez : Il n'y a pas de liaison filaire entre le départ et l'arrivée du stade. Le chronométrage se fait par chrono à ondes, les communications se font par radio avec une fréquence propre au ski club de Montalbert. La cabane de chronométrage dispose d'une connexion internet.

 Possibilités d'accès (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les possibilités de remontées mécaniques),

(Précisez) : Le stade est desservi directement par le téléski de la Grangette dont l'arrivée est juste à coté du départ du stade. Il peut l'être aussi par la télécabine de Montalbert qui arrive au sommet du Fornelet et qui rejoint le départ par la piste du même nom..

- Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) : (Précisez) :

...

 Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez : L'évacuation des blessés se fait facilement par le front de neige où les ambulances peuvent accéder facilement. Pas de DZ officielle, mais possibilité de poser un hélicoptère à Montalbert en cas d'accident grave.

- Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère : OUI
- Dispositif hospitalier : (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)
(Précisez) : L'hôpital le plus proche est à Bourg Saint Maurice à 26km par la route.

Date de la demande : 16 Février 2022

Nom du demandeur: Xavier URBAIN

GSM : 0615116914

Email : skiclub.montalbert@gmail.com

DEMANDE : d'homologation de ré-homologation pour une inspection :
 NATIONALE et/ou **INTERNATIONALE** d'une piste **ALPINE**.

03/2019

**CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A ADRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).
 A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.**

Comité : SA		Club : MONTALBERT
Lieu : Montalbert		Nom de la piste : Stade de la Grangette
Nom et adresse du demandeur : Ski Club Montalbert Maison de montalbert 73210 MONTALBERT		
Tél. :	GSM : 0623646816	Email : skiclub.montalbert@gmail.com

Ré-homologation : La piste a déjà été inspectée par : **Mr Jean Lou COSTERG**

(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation				
-----------------------------	--	--	--	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Discipline →	SL			
Catégorie →	Toutes categ.			
Altitude départ (m) :	1580			
Altitude arrivée (m) :	1380			
Dénivelé (m) :	200			
Longueur (m) :	596			
Pente moyenne % :	33			
Pente maximum % :	41			
Pente minimum % :	21			
Orientation de la piste :	Nord			

☞ **Situation géographique, descriptif du terrain :** (Précisez)

Le tracé de la piste se situe entre le plateau du Dou de la ramaz et le front de neige de montalbert

☞ **Enneigement habituel :**

Branchement d'eau : **NON**

Neige de culture : **OUI**

(Précisez) : Neig ed eculture sur toute la surface du stade

☞ **Effets du vent :** (Précisez) :

Très faible car presque entièrement entouré par la forêt

☞ **Dispositif de sécurité et de protection :**

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez : Tous les obstacles dangereux sont protégés par des matelas. (Pylônes, enneigeurs,...) Le stade est fermé par des filets sur toute la partie basse. Sur la partie haute, des filets sont mis en place le long de la forêt lorsque cette partie est utilisée. L'accès au départ ainsi que la raquette d'arrivée sont fermés au public. Les pisteurs secouristes sont en poste en permanence au sommet du Fornelet et sont prévenus lorsqu'il y a une compétition. L'arrivée sur le stade se fait en quelques minutes. L'évacuation des blessés se fait facilement par le front de neige où les ambulances peuvent accéder facilement

Description des aires de départ et d'arrivée :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez : Le départ SL FIS et GS U16 se situe sur un replat à coté de l'arrivée du téléski de la Grangette à l'altitude 1580m où un lanceur en neige est réalisé par les machines du service des pistes lors du damage nocturne.
L'arrivée des épreuves se situe au pied du dernier mur juste au-dessus de la cabane de chronométrage à l'altitude 1380m, de manière à avoir une raquette d'arrivée suffisamment grande.

- Possibilités d'abri au départ : (Précisez) :

...

- Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée :

Précisez :

- Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

(Description des moyens techniques de télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : OUI / Câbles : NON / Radios : OUI

Précisez : Il n'y a pas de liaison filaire entre le départ et l'arrivée du stade. Le chronométrage se fait par chrono à ondes, les communications se font par radio avec une fréquence propre au ski club de Montalbert. La cabane de chronométrage dispose d'une connexion internet.

 Possibilités d'accès (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les possibilités de remontées mécaniques),

(Précisez) : Le stade est desservi directement par le téléski de la Grangette dont l'arrivée est juste à coté du départ du stade. Il peut l'être aussi par la télécabine de Montalbert qui arrive au sommet du Fornelet et qui rejoint le départ par la piste du même nom..

- Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) : (Précisez) :

...

 Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez : L'évacuation des blessés se fait facilement par le front de neige où les ambulances peuvent accéder facilement. Pas de DZ officielle, mais possibilité de poser un hélicoptère à Montalbert en cas d'accident grave.

- Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère : OUI
- Dispositif hospitalier : (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)
(Précisez) : L'hôpital le plus proche est à Bourg Saint Maurice à 26km par la route.

Date de la demande : 16 Février 2022

Nom du demandeur: Xavier URBAIN

GSM : 0615116914

Email : skiclub.montalbert@gmail.com

Homologation du stade de Montalbert - Photo aerielle

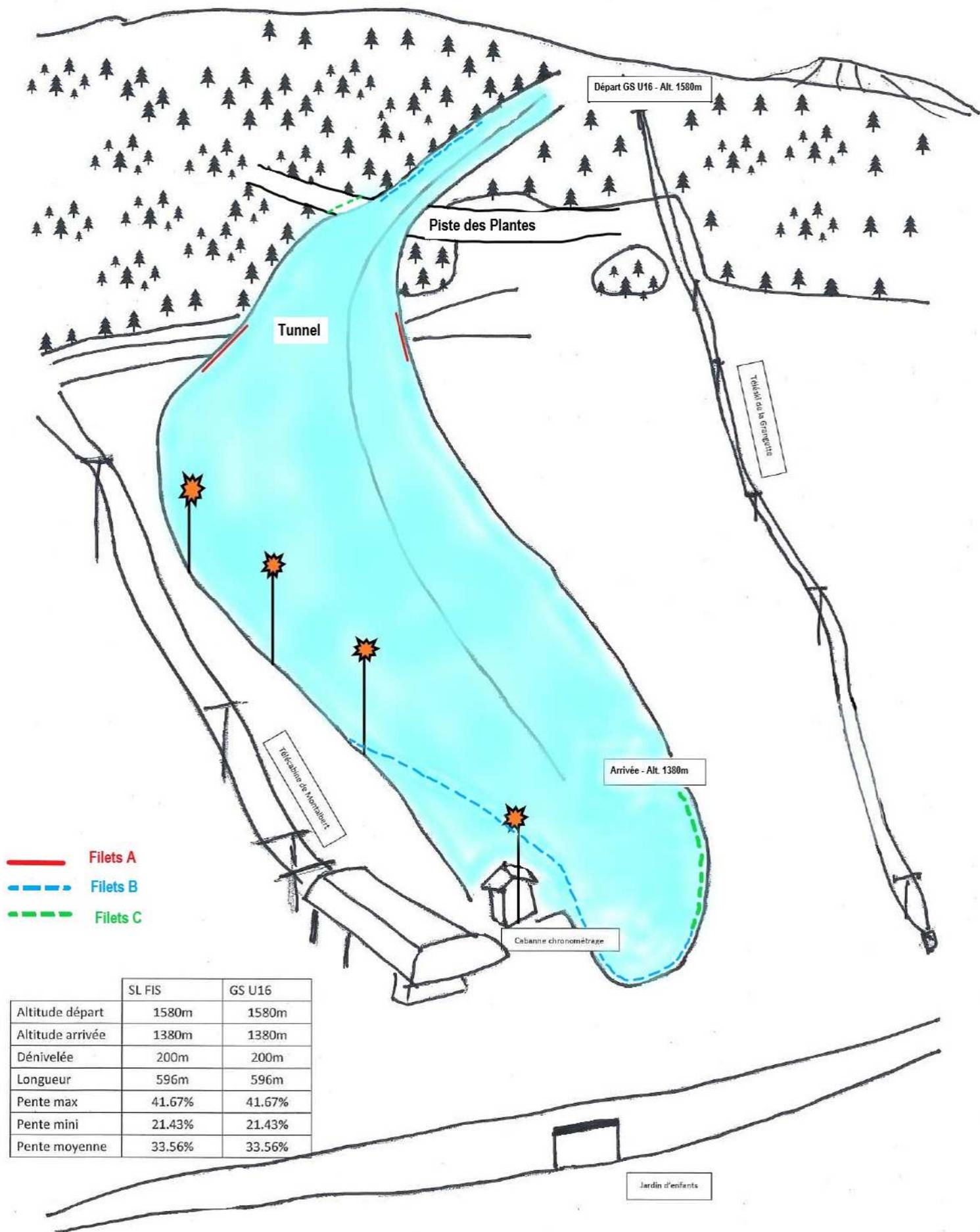


Départ GS U16 - Alt. 1580m

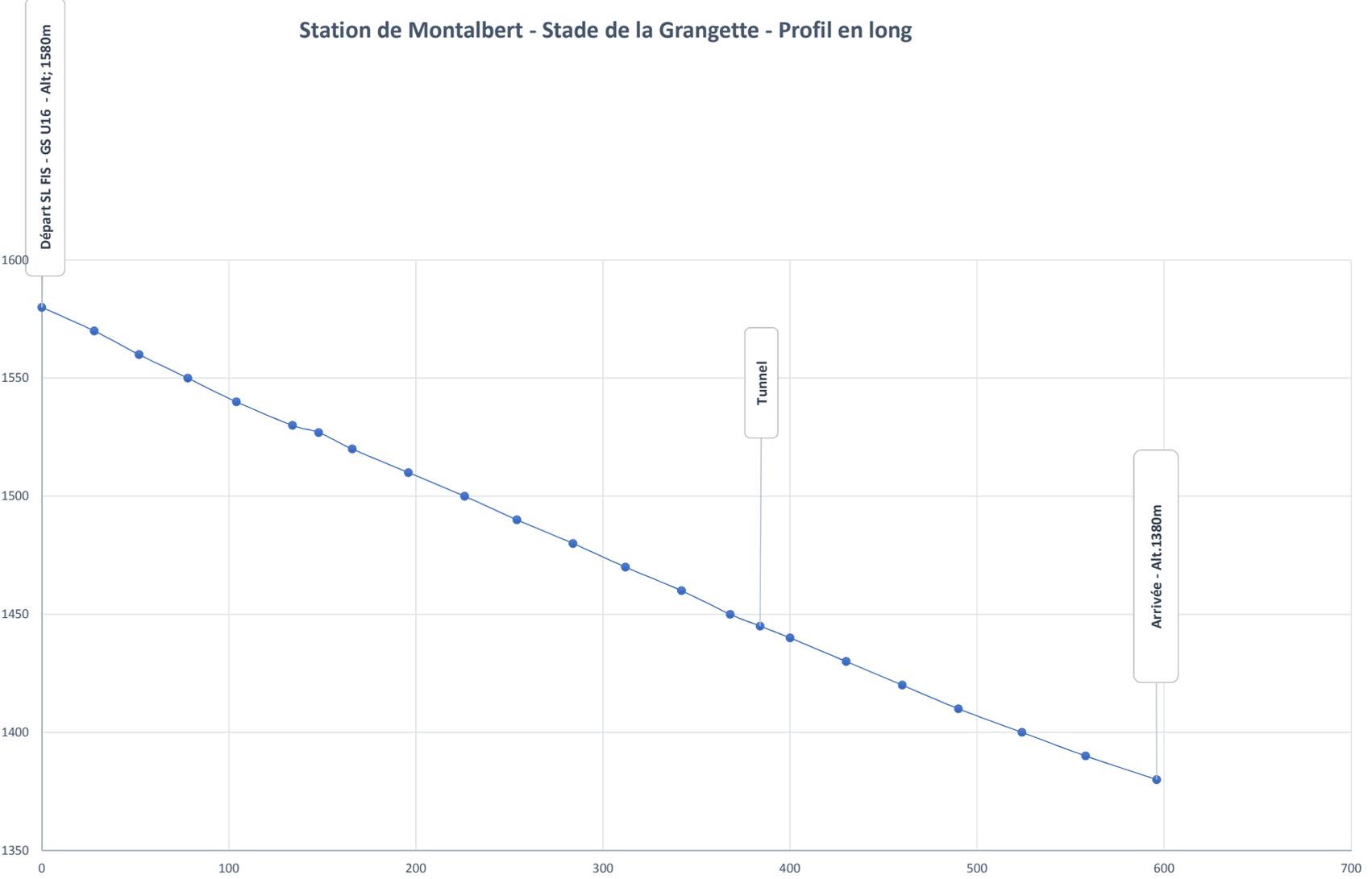
Tunnel

Arrivée - Alt. 1380m

Homologation du stade de Montalbert – Croquis d'ensemble



Station de Montalbert - Stade de la Grangette - Profil en long



Homologation du stde de Montalbert - Plan au 1/25000e

